



deux amendements de M. Billaut, l'un sur l'entente cordiale, l'autre sur le droit de visite?

Le premier a été rejeté, et le second retiré par M. Billaut lui-même, et cela après quatre jours d'une discussion acharnée! Que sont devenus ces amendements qui tous avaient pour but de nier la prospérité publique? Rejetés, rejetés sans pitié par la chambre! Ains à l'intérieur et à l'extérieur, la politique du gouvernement a reçu de la chambre une approbation générale, les attaques mêmes de l'opposition et les tentatives malheureuses n'ont fait qu'ajouter à cette approbation un sens plus net et une portée plus grande. Le ministère a eu l'avantage dans le vote, il l'a eu dans la discussion, nous avons vu les journaux de l'opposition eux-mêmes, obligés de rendre hommage à l'incomparable talent de M. Guizot, M. Villemain a défendu l'Université avec une éloquence qui a fait taire ceux qui s'apprétaient à s'emparer de cette cause populaire. M. Duchâtel a obtenu un brillant succès en répondant à M. Thiers, et, dans cette dernière lutte des légitimistes contre l'adresse, il a fait rejeter l'amendement de M. de Lasteysrie.

Un dernier vote a eu lieu; toutes les manies de l'opposition se rapprochent et se serrent; la gauche vote avec les légitimistes; M. Thiers se joint à eux; un certain nombre de membres de la majorité, émus par des considérations particulières auxquelles le devoir politique devrait toujours imposer silence, ou votent avec l'opposition ou s'abstiennent tout-à-fait de voter. Le ministère n'en a pas moins 30 voix de majorité, 220 voix sur 410! Voilà sa défaite, voilà le triomphe de l'opposition!

Il faut être juste pourtant: si vous avez réussi à quelque chose, vous avez réussi à faire une scène de tumulte et de désordre, digne des plus mauvais jours de nos plus mauvais assemblées! Vous avez réussi à opprimer à la tribune le plus grand de nos orateurs, un ministre du roi, un homme que vous êtes obligés d'admirer vous-mêmes! sans être émus de son courage, sans respecter au moins son talent et la fermeté de son caractère, vous l'avez accablé de vos cris et de vos injures. Vous avez étouffé sa voix, et, sans son inébranlable constance, ce jour-là tous les droits de la tribune auraient péri! une séance de clameurs et d'indignités, voilà ce qui vous paraît beau, sublime. Une liberté calme et décente n'est rien pour vous. Il vous faut une liberté échevelée, furieuse, l'écume à la bouche. Une discussion élevée où la passion n'est que l'auxiliaire de la raison, vous refroidit et vous endort. Vous n'êtes émus qu'au spectacle de la colère et de la fureur; votre enthousiasme ne s'éveille qu'aux clameurs qui ressemblent à une violence matérielle. Vous avez donc réussi un jour; vous avez eu une séance comme vous les aimez. Voilà votre part dans la discussion de l'adresse, voilà votre victoire. Jouissez-en; on ne vous la disputera pas!

La Presse publie les détails suivants que ne sont pas sans intérêt:

Ce que nous savions déjà nous est confirmé ce matin par plusieurs journaux de l'opposition, dont les renseignements viennent à l'appui de nos réflexions.

Le cabinet, composé d'hommes trop éminents pour être exclusifs, étroits, passionnés, haineux, n'avait fait qu'accepter les termes flétrissants du dernier paragraphe de l'adresse; il ne les avait pas provoqués, il ne les avait pas approuvés; il s'était même empressé de consentir à ce qu'ils fussent modifiés, et si le lendemain il a changé de résolution et retiré l'adhésion qu'il avait donnée la veille, ce n'a été que sous le coup de la menace qui lui a été faite par un député du centre de reprendre pour son compte, sous forme d'amendement, l'expression supprimée. Si nous reproduisons cette version, exacte d'ailleurs, c'est que nous aimons mieux encore avoir à reprocher à des hommes d'un esprit aussi distingué que M. Guizot, Villemain, Duchâtel, etc., un excès de complaisance à l'égard de leurs amis qu'un excès d'intolérance à l'égard de leurs adversaires politiques. Toutefois on conviendra qu'il est fâcheux que ce ne soient pas les membres les plus sages de la majorité, mais que ce soient de beaucoup les moins nombreux et les plus passionnés qui mènent la chambre et les ministres. Certes, manifestation contre manifestation, il valait mieux que cette minorité de la majorité s'abstint de

protester contre le projet de loi de délation, et qu'elle ne placât pas les députés qui sont allés à Londres dans la nécessité de se soumettre à la réélection! Il y a des fautes en comparaison desquelles les sacrifices d'argent ne sont rien.

#### EXPÉDITION CONTRE TUNIS.

Le Times publie les lignes suivantes comme lui ayant été adressées, en date du 18 janvier, par son correspondant de Gènes:

« Le gouvernement sardes fait les préparatifs d'une expédition contre le bey de Tunis. Il chaloupes canonnières ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour Tunis au premier vent favorable, ainsi que la frégate *Desgenys* et le *Beroldo*. Cette escadre fera une démonstration devant Tunis; toutefois le gouvernement sardes n'a pas l'intention de débarquer des troupes; il sait que le bey de Tunis a 30,000 hommes de troupes régulières disciplinées à l'europpéenne et commandées par des officiers européens. On annonce aussi qu'une levée extraordinaire de matelots aura lieu dans notre port le mois prochain. »

Il y a actuellement sous presse, à Paris, un ouvrage, que l'on dit d'une haute importance, intitulé: *Mémoire sur la situation politique et littéraire de l'Europe*, par le lieutenant-général, comte Alexandre de Girardin. Cet ouvrage contient trois lettres remarquables du marquis de Pombal, premier ministre du roi Joseph 1<sup>er</sup> de Portugal, écrites en 1760 et qui témoignent d'une noble fermeté de caractère. Nous croyons qu'on les lira avec intérêt. Les voici telles que M. de Girardin nous les fait connaître.

Dans la guerre de 1757, l'Angleterre, usant de son autorité arbitraire sur les mers, avait brûlé, sur la côte de Lagos, plusieurs vaisseaux français. Cette violation étant contraire au droit des gens, le marquis de Pombal en demanda satisfaction à la cour de Londres; il en exigea une, proportionnée à la grandeur de l'offense. Comme on refusa de lui faire telle qu'il la désirait, il insista avec une fermeté inusitée jusqu'à lui. Voici la teneur des trois dépêches du ministre portugais au cabinet britannique:

« Je sais que votre cabinet a pris un empire sur le nôtre, mais je sais aussi qu'il est temps de le finir. Si mes prédécesseurs ont eu la faiblesse de vous accorder toujours tout ce que vous vouliez, je ne vous accorderai jamais que ce que je vous dois. C'est mon dernier mot; réglez-vous là-dessus. »

Dans une autre dépêche, trouvant encore de la résistance à la satisfaction qu'il demandait, il s'exprimait ainsi:

« Je prie votre excellence de ne point me faire ressouvenir des condescendances que votre gouvernement a eues pour le vôtre; elle sont telles, que je ne sache pas qu'aucune puissance en ait accordé de semblables à une autre. Il est juste que cet ascendant finisse un fois, et que nous fassions voir à toute l'Europe que nous avons secoué le joug d'une domination étrangère. Nous ne pouvons mieux le prouver qu'en exigeant de votre gouvernement une satisfaction qu'il n'est pas en droit de nous refuser. La France nous regarderait comme dans un état d'impuissance, si nous ne pouvions pas nous faire rendre raison de l'offense que vous nous avez faite de venir brûler dans nos parages des vaisseaux qui devaient y être en toute sûreté. »

La troisième dépêche était plus étendue et contenait des détails qui n'étaient pas dans les deux premières; il s'y exprimait ainsi:

« Vous comptiez pour peu en Europe lorsque nous comptions pour beaucoup. Votre île ne formait qu'un point sur la carte géographique, tandis que le Portugal la remplissait de son nom. Nous dominions en Asie, en Afrique et en Amérique, tandis que vous ne dominiez que dans une petite île de l'Europe. Votre puissance était du nombre de celles qui ne peuvent aspirer qu'au second rang. Par les moyens que nous vous avons donnés, vous vous êtes élevés au premier. Cette impuissance physique vous mettait hors d'état d'étendre votre domination au-delà de votre île, car pour faire des conquêtes il vous fallait une grande armée. Or, pour avoir une grande armée, il faut avoir le moyen de la payer, et vous ne l'aviez pas; le numéraire vous manquait. Ceux qui ont calculé vos facultés, lors de la grande révolution de l'Europe, ont trouvé que vous n'aviez pas de quoi entretenir six régiments. La mer, qu'on peut regarder comme votre élément, ne vous offrait pas de plus grandes ressources; à peine pouviez-vous équiper vingt vaisseaux de guerre.

« Depuis cinquante ans, vous avez tiré du Portugal 1,500 millions, somme énorme dont l'histoire ne dit point que nation en ait enrichi aucune d'une pareille. La manière d'acquiescer ces trésors vous a encore été plus favorable que le fruit lui-même; c'est par les arts que l'Angleterre s'est rendue maîtresse de nos mines; elle nous dépouille régulièrement tous les ans de leur produit. Un mois après que la flotte du Brésil est arrivée, il n'en reste pas une seule monnaie d'or en Portugal; la totalité passe en Angleterre, ce qui contribue continuellement à augmenter sa richesse numérique. La plupart des paiements en banques se font avec notre or.

« Par une stupidité qui n'a point d'exemple dans l'histoire universelle du monde économique, nous vous permettons de nous habiller et de nous fournir tous les objets de notre luxe qui n'est pas peu considérable. Nous donnons à vivre à cinq cent mille artistes, sujets du roi Georges, population qui subsiste à nos dépens dans la capitale de l'Angleterre. Ce sont vos champs qui nous nourrissent. Vous avez substitué vos laboureurs aux nôtres; au lieu qu'autrefois nous vous fournissions des grains, aujourd'hui vous nous en fournissez. Vous avez enrichi vos terres et nous avons laissé tomber les nôtres en friche. « Si nous vous avons élevés au faite des grandeurs, il ne faut qu'à nous de vous précipiter dans le néant dont nous vous avons tirés. Nous pouvons mieux vous passer de vous que vous ne pouvez vous passer de nous. Une seule loi peut renverser votre puissance, ou du moins affaiblir votre empire. Nous n'avons qu'à défendre la sortie de notre or, sous peine de la vie, pour que n'en sorte plus.

« Vous répondrez sans doute à cela que, malgré la prohibition, il en sortira toujours comme il en est toujours sorti, puisque vos vaisseaux de guerre ont le privilège de n'être pas soumis à leur départ; et qu'à la faveur de celui-ci ils enlèveront toujours notre numéraire; mais, ne vous y trompez pas, je fais rompre le *duc d'Avéiro* parce qu'il avait attenté à la vie du roi; je pourrai bien faire pendre un de vos capitaines, parce qu'il aurait enlevé son effigie malgré la loi. Il y a des temps dans la monarchie où un seul homme peut beaucoup. Vous savez que Cromwell, en qualité de protecteur de la république d'Angleterre, fit exécuter le frère de l'ambassadeur du roi de France fidèle (Pantaon de Sa), parce qu'il s'était prêté à une émeute publique.

« Sans être Cromwell, je me sens en état de suivre son exemple, en qualité de ministre protecteur du Portugal; faites donc ce que vous devez, et je ne ferai pas ce que je puis.

« Que deviendrait la Grande-Bretagne si une fois on lui ôtait la source des richesses de l'Amérique? Comment paierait-elle cette nombreuse troupe de terre et cette grande armée de mer? Comment donnerait-elle à son souverain les moyens de vivre avec l'éclat d'un grand roi? D'où tirerait-elle ces subsides qu'elle paie aux puissances étrangères pour étayer la sienne? Comment vivrait un million de sujets anglais, si la main-d'œuvre d'où ils tirent leur subsistance ne subsistait plus? Dans quel état de pauvreté ne tomberait pas le royaume si sa première ressource de richesse lui manquait? Le Portugal, qui a refusé ses grains, c'est-à-dire son pain, pour que la moitié de l'Angleterre meure de faim. Vous direz peut-être qu'on ne change pas ainsi l'ordre des choses, et qu'un système établi depuis longtemps ne change pas dans un moment. Mais direz bien, mais moi je dirai mieux: c'est qu'en attendant que vous puissiez amener cette réforme, j'établirai un plan préliminaire d'économie qui tendra au même objet.

« Depuis longtemps la France nous tend les bras pour que nous recevions ses manufactures de laine. Il ne tient qu'à nous d'accepter ses offres, ce qui anéantirait les vôtres. La Barbade qui abonde en grains, nous en fournirait au même prix, et nous être à meilleur marché que vous. Alors vous verriez avec une extrême douleur une des plus grandes branches de votre commerce s'éteindre entièrement, car vous êtes trop versés dans le ministère pour ignorer que c'est une pépinière d'officiers et de matelots pour la marine royale se sert en temps de guerre de celle-ci que vous avez élevé votre puissance.

« La satisfaction que je vous demande est conforme au droit

de. Il déclama, de ses lèvres vibrantes et sonores, son *Ode à lord Byron*. On dit que l'ange du Seigneur parlait de sa bouche, tant l'inspiration avait ceint son noble front d'une ceinture auréole. A peine eut-il fini, en s'inclinant humblement devant cet aéroplane improvisé, que toute acrimoine cessa; la controverse disparut comme par enchantement, et fit place à une triple salve d'applaudissements en l'honneur de l'enfant gâté d'Apollon.

« Messieurs, dit le Mécanicien maintenant que, grâce à la faveur si courtoisement octroyée par le poète, je viens d'obtenir gain de cause, il sera suffisamment démontré, je pense, que notre époque a bien aussi son mérite, et que les beaux vers sont toujours goûtés, partout où ils se présentent. Si cet exemple ne vous suffit pas, vous allez en avoir une preuve qui finira de vous convaincre. »

On en était au dessert, et M. de Genoude, fit servir au jeune auteur une assiette entièrement recouverte par une autre.

« Comme toute œuvre mérite sa récompense, ajouta-t-il, voici qui vous concerne; mais, auparavant, promettez-moi de n'y toucher que lorsque vous aurez goûté au dessert commun. »

Les convives se regardèrent tacitement, sans pouvoir deviner le mot de l'énigme. Alphonse n'était pas le moins intrigué, et l'amphitryon souriait d'aise, et semblait joindre à l'avance de son triomphe. Enfin le dessert fut enlevé; alors seulement il fut permis au poète de découvrir l'assiette.

Elle contenait 25,000 francs en bon billets de banque.

« Les convives se regardèrent tacitement, sans pouvoir deviner le mot de l'énigme. Alphonse n'était pas le moins intrigué, et l'amphitryon souriait d'aise, et semblait joindre à l'avance de son triomphe. Enfin le dessert fut enlevé; alors seulement il fut permis au poète de découvrir l'assiette.

« C'est ainsi que les *Méditations poétiques* brillèrent à l'horizon de la publicité et eurent un retentissement sans pareil; c'est ainsi que l'écrivain légitimiste et ennemi de la France au grand poète, qui est en même temps orateur éloquent, citoyen dévoué au bien de son pays, qu'il aime à l'adoration, digne en un mot de s'appeler *Alphonse de Lamartine*.

Et il existe encore quelques part des gens qui ne comprennent pas l'étroite amitié qui unit ces deux hommes.

« Quelques personnes vivant avec intérêt la lettre suivante que nous trouvons dans le journal de la Pointe Pitre (Guadeloupe) du samedi 25 novembre et du *Globe* du 25 janvier, touchant l'importante question des sucres.

#### QUESTION INDUSTRIELLE DES SUCRES.

Nous touchons une époque où le fabricant de sucre qui n'utilise que les procédés anciens, ne pourra plus, à l'aide seulement de son habileté manufacturière, faire face au nouvel état de choses qui se prépare, et qu'il lui faudra recourir à d'autres modes de travailler mieux entendus; car alors même que les circonstances imminentes ne lui en feraient pas une né-

cessité absolue, il reconnaîtra bientôt le besoin de mettre en œuvre les inventions d'une utilité, incontestable, parmi lesquelles il faut placer au premier rang, les appareils qui opèrent la concentration et la cuisson des sirops, à l'abri de la pression atmosphérique et à basse température, en chauffant à la vapeur. La question de leur supériorité est aujourd'hui si complètement résolue par une longue série de grands travaux manufacturiers, que vouloir la contester, serait mettre en doute que le feu nu nuit au sucre, et que les solutions sucrées s'altèrent d'autant plus à la cuisson que les températures de chauffe et d'ébullition sont plus élevées; ce serait, en un mot, vouloir nier l'évidence. La chaudière qui bascule ne vaut mieux que la chaudière fixe, que parce qu'elle soustrait le sirop à l'action du feu, à l'instant même où il atteint le point de cuite, et si le chauffage à la vapeur, à l'air libre, est préférable à la cuisson par la bascule, à l'air libre aussi, mais à feu nu, la raison en est que quand on cuit à feu nu, il n'y a qu'une chaudière de cuivre ou de fonte interposée entre le sirop et le foyer qui a de 1000 à 1200 degrés de chaleur; tandis que quand on cuit à la vapeur, la dissolution sucrée est évaporée par son contact avec une circulation de vapeur chaude de 145 à 150 degrés. Il est d'ailleurs un autre fait qui se reproduit constamment dans les concentrations et cuissons à l'air libre, c'est que le sirop se colore et s'altère d'autant plus, qu'il approche davantage de la cuite. Or, quand le sirop bout, il est d'autant plus chaud qu'il est plus concentré, par conséquent, l'altération qu'il subit se accroît d'instant en instant, que parce que, de minute en minute, il est soumis à une plus forte chaleur d'ébullition.

Ce fait ayant été observé un grand nombre de fois par des fabricants instruits, ils en ont conclu ce principe général, qu'on ne peut parvenir à bien conserver le sucre et à l'empêcher de s'altérer qu'en abaissant à la fois la température de l'ébullition et par conséquent celle de la chauffe; et c'est là précisément l'effet qu'on réalise au moyen des appareils à concentrer et cuire en chauffant à la vapeur et opérant dans des vases clos, à l'abri de la pression atmosphérique. Ils sont donc préférables encore aux chaudières qui vaporisent à l'air libre, soit qu'elles chauffent à feu nu ou à la vapeur.

Mais au nombre des appareils qui opèrent à vases clos et à basse température, il est nécessaire de distinguer celui qui abaisse davantage la température de la chauffe et par conséquent, le point de l'ébullition; celui qui coûte le moins à établir, dont l'usage est le plus économique en combustible, et qui d'ailleurs, peut s'établir dans toutes les localités. On voit qu'ainsi la question est assez complète que possible, puisque la température d'ébullition d'un liquide, est d'autant plus basse qu'elle a lieu sous une moindre pression; en sorte que pour faire bouillir une solution sucrée à une température inférieure à laquelle elle bouillirait à l'air libre, il faut la soustraire de plus en plus à la pression de l'atmosphère et condenser sa vapeur au fur et à mesure qu'elle se forme. Aussi, sous ce dernier point de vue, l'appareil à cuire dans le vide de Degrand, combiné et perfectionné par M. Derosne, est de beaucoup supérieur à ceux de Howard, de Roth, et de Pelletan, puisque avec une seule dépense de combustible, il produit simultanément deux évaporations, c'est-à-dire une concentration de sirop sur la partie extérieure des condenseurs, et une cuisson de sirop dans la chaudière close, ce qui procure, comparé aux autres, une économie de 45 à 50 p. 100 sur le combustible qu'on brûlerait en chauffant le condenseur avec de l'eau, pour obtenir la marche de l'appareil. De sorte qu'il réalise exactement une économie d'un tiers sur les appareils ana-

logues. Le fabricant de sucre profite donc en grande partie, de cette économie, et y ajoutant celle qui a pour cause la concentration du jus indiquée précédemment, il doit arriver à ce résultat, qu'il lui suffit avec cet appareil d'une dépense de combustible représentée par un, pour obtenir un nombre de concentrations et de cuites qui lui coûteront le double avec celui de Howard, de Roth ou de Pelletan.

D'où il résulte que l'appareil à cuire dans le vide de M. Derosne est celui qui fonctionne sous la moindre température de chauffe, et que le système de circulation de la vapeur, a un grand développement de surface, tandis que dans les appareils de Roth, Howard, etc., les purgations d'air, une surface de chauffe moins développée nécessitent de la vapeur à une haute température. Il faut donc en conclure que sa consommation de combustible est moindre d'environ 55 p. c. dans les fabriques de sucre:

1<sup>o</sup> Parce que son double effet le réduisant à de plus petites proportions, coûte moins cher; qu'il a des générateurs moins puissants, et qu'il entraîne moins de frais d'installation, etc.

2<sup>o</sup> Parce qu'en nécessitant que de très-petites quantités d'eau pour la traction des sucreries, on peut l'établir facilement même dans les localités où l'eau est rare.

3<sup>o</sup> Parce qu'il concentre et cuit les sirops à des températures de chauffe d'ébullition plus basses que ses analogues, et que, conséquemment, il est plus économique.

4<sup>o</sup> Enfin, parce qu'il est muni de pièces accessoires très-utiles qui font défaut dans les autres appareils à cuire dans le vide.

Voilà cependant des avantages incontestables que la compagnie royale propose d'introduire largement dans le pays, au moyen de grands capitaux d'ouvriers intelligents, capables de familiariser bientôt la population avec les méthodes industrielles perfectionnées et consacrées en France par les succès de la sucrerie indigène, malgré l'infériorité de la machine première qu'elle avait à traiter.

Mais on répète chaque jour aux Antilles, qu'il faut se défier des nouveautés procédés offerts aux habitants; et on ne se fait pas faute de rappeler aussi qu'en 1827, un appareil fort compliqué introduit à la Guadeloupe, ne fit que coûter une forte dépense au pays sans toutefois produire aucun bon résultat. Mais aujourd'hui les conditions sont-elles identiques? Evidemment non, puisque l'appareil était complètement nouveau en industrie manufacturière, tandis que le système de cuite par la vapeur à l'air libre, et même le procédé de cuisson à vases clos, au moyen de l'appareil Derosne, ont fait l'objet de preuves, depuis dix ans, dans un grand nombre de sucreries indigènes, qu'il n'est d'ailleurs pas plus difficile de les faire fonctionner aux Antilles qu'en France, quoi qu'on soutienne le contraire, quand on aura employé des ouvriers spéciaux pour dresser des indigènes, et un atelier complet d'outillage et de réparations.

Ainsi donc, quoiqu'il ne soit que trop réel que les inventions nouvelles présentent certains dangers aux colonies; en raison de quelques obstacles qu'il y a tout lieu de penser qu'il arrivera une époque assez prochaine, où le monde s'étonnera que ce mode si perfectionné de fabrication de sucre n'ait pas été plus tôt adopté, et plus vite répandu dans toutes les parties de la deloupe.

Il arrive tous les jours que des officiers de mer ou de terre, par zèle ou par inconsideration, ce qu'ils ne devraient pas, c'est au gouvernement à les punir et à en faire la répression à l'état qu'ils ont offensé. Il ne faut pas croire que ces réparations le rendent méprisable. On a meilleure opinion d'une nation qui se prête à ce qui est juste, et c'est toujours une nation qui dépend de la puissance d'un état.

**Bourse d'Amsterdam, du 31 janvier.**  
Intégrales continuent à être fort demandées, et leur cote s'est encore élevée à notre bourse d'aujourd'hui; les autres fonds nationaux n'ont subi aucune variation.  
Actions du chemin de fer rhénan étaient très-recherchées et leur cours moyenne hausse de 2 1/2 %.  
Fonds espagnols étaient également plus agréables, et demandés à de hauts prix. Quelques achats au comptant qui se sont opérés dans le courant ont amélioré leur cours d'un 1/2 % sur leur cote d'hier.  
De l'argent: prêt à garantie 2 1/2 %; prolong. 2 1/2 %; escompte 2 1/2 %.  
Pris à 5 heures: 2 1/2 % 55; Holl. 5 % 100; Société de Commerce à 140; Ardoin 21 1/2 à 14.

### Faits Divers.

On écrit de Francfort, 29 janvier :  
Le grand-duc de Bade a couru un grand danger, ces jours-ci. R. venait de donner audience à plusieurs personnes avec lesquelles le prince s'était entretenu longtemps au milieu de son appartement. A peine eut-il quitté la place pour se retirer dans son cabinet, qu'un grand lustre, attaché au plafond, tomba sur sa tête, et cela précisément à l'endroit où le grand-duc se trouvait un moment auparavant.

S. M. le roi de Prusse vient de nommer membre du conseil d'état le président intime du tribunal, M. Hassenpflug.  
L'état de santé de S. M. la reine de Prusse va de mieux en mieux, on ne publie plus de bulletins.

Dans la nuit du 23 janvier on eut à Vienne le phénomène, rare pour la saison, d'un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerres, après que la veille il eut neigé le matin et que le jour eut fait de la pluie et du vent. La foudre est tombée dans la paroissiale (différente de celle du superbe couvent) de la ville voisine Kloster-Neubourg et y a mis le feu, en sorte qu'après les dernières nouvelles de cet endroit, non seulement l'église est devenue la proie des flammes et la tour s'est effondrée, mais plusieurs maisons ont été réduites en cendres. On n'a pas eu vu ce météore dans la direction de Hongrie une rougeur au firmament laquelle serait le signe d'un vaste incendie.

Un journal anglais publie le projet suivant de paquebot qui peut prouver deux choses, ou jusqu'où va l'extravagance excentrique des ingénieurs anglais, ou jusqu'où va la hardiesse des journaliers, quand il s'agit de faire des puffs pour amuser la multitude publique :

**Le Vaisseau-Monstre.** — Le lieutenant Morrison vient de publier à Liverpool, le projet d'un immense paquebot de son invention, qu'il a baptisé du nom de *Leviathan*. Ce paquebot, de contenance de 32,480 tonneaux (mesure française), sera mis en mouvement par trois vis d'Archimède ayant chacune la force de 10 chevaux.  
Le pont du *Leviathan* aura 182 mètres de long et 52 mètres de large. Sous le pont il y aura 1,000 cabines particulières; le pont commun sera carré, mesurant 33 mètres sur chaque côté et 52 mètres sous le plafond; l'équipage et les passagers pourront monter un personnel de 5,650 individus.

Le devis de construction monte à 3,750,000 fr.; l'armement à 1,250,000; au total, 5,000,000 de fr.  
On estime que cinq voyages en Amérique, aller et retour, donneront une recette de 5,000,000 de fr.; en déduisant 50,000 fr. pour les frais, il restera 3,250,000 fr. de bénéfice net pour les propriétaires. Autour du pont sera disposée une galerie de plus de 500 mètres de long, pour faire des promenades à cheval et en voiture. Il y aura sur le *Leviathan* un parterre, un jardin potager, des serres, etc., sur un développement de 500 mètres. Le prix du passage, dans les meilleures cabines, y compris le déjeuner, n'excédera pas 400 francs. Cette immense machine ne craindra rien de la violence des flots, et sera même assurée contre tous les sinistres de mer.

*Leviathan*, poussé par ses machines, par la force de 2,400 chevaux, sera encore aidé dans sa marche par des voiles, car il pourra porter 2,675 mètres carrés de toile: on calcule qu'il fera le voyage de Liverpool à New-York en 20 jours.  
L'ennui, le vaisseau-monstre, aura son théâtre, son spectacle et sa troupe de comédiens; il aura aussi son théâtre où l'on professa les sciences, où l'on exécutera des expériences nouvelles enfin son bazar et son journal imprimé à bord.

Palermo (Sicile), 10 janvier.  
Les observations nouvelles sur l'état de l'Etna ont été faites pendant l'éruption.  
Le cratère de la montagne présente à l'œil de l'observateur deux ouvertures, desquels deux seulement sont en activité. L'ouverture ouverte à la partie méridionale du volcan laisse échapper de hautes colonnes de fumée blanche, et fait entendre un bruit sourd et continu; durant la nuit, lorsque l'atmosphère est claire, on aperçoit une flamme légère qui semble se lever du cratère.  
Le cratère au nord, est silencieux; mais il rejette une quantité de cendres, que l'immense zone de neige qui couronne le sommet jusqu'au bas de la région découverte, et dont l'éclat est encore plus éblouissant au loin les regards, ne présente plus que l'aspectterne et triste.  
Ces deux fontaines à deux milles de distance, l'un de l'autre, les colonnes de fumée qui sortent du premier ne peuvent être que le résultat de la vaporisation des eaux souterraines, le second cratère renfermant les fonctions d'une énorme chaudière à vapeur dont les parois se soulèvent et se déchirent,

lorsque les éboulements de la partie supérieure ont fermé les issues par lesquelles le gaz s'échappait. Quant au second phénomène, ne proviendrait-il pas de la fusion et de la calcination des minéraux et des roches que la montagne renferme? Quoi qu'il en soit, on voit là des indices que l'éruption n'est pas terminée, et que de nouvelles scènes de désolation se préparent.

— On écrit de Trieste, le 21 janvier: Hier vers 6 heures du soir, il s'est élevé sur notre ville un terrible ouragan, qui a duré près de 3 heures. Un grand nombre de navires ont été plus ou moins endommagés. Une brigantine grecque avec un chargement de bois et d'autres marchandises en destination pour Messine, a coulé bas en vue du Molo del Sale: elle avait été abandonnée par le capitaine, qui l'avait assurée ici. Un autre navire chargé de sucre, d'huile et d'os a eu le même sort. Les pertes causées par ce sinistre sont évaluées jusqu'ici à 50,000 florins.

— Des lettres de Constantinople du 8 janvier font mention d'un terrible incendie dont la ville de Varna a été le théâtre, et qui a causé aux marchands de cette dernière ville une perte de 4 millions de piastres.

ALEXANDRIE, 6 janvier. Le vice-roi est arrivé le 24 décembre au Caire, où il compte passer l'hiver. Il semble avoir renoncé à ses projets de constructions à Assuan et vouloir s'occuper d'autant plus sérieusement du percement de l'isthme de Suez.

ST-PETERSBOURG, 19 janvier. Un des vétérans de l'armée russe, le général-major d'artillerie en retraite, Alexandre Markoff, qui s'était distingué dans les campagnes de 1812, 1814 et 1815, est mort le 28 novembre dernier, dans le gouvernement de Pskoff, à la suite d'une longue maladie.

HANOÏ, 21 janvier. S. M. le roi vient encore de faire grâce à M. le procureur de chancellerie, docteur Laubinger, l'un des prisonniers d'état de Goettingue. Laubinger, actuellement vieillard sexagénaire, était condamné à 15 ans de prison, dont il a passé sept dans la maison de correction à Celle.

### STATISTIQUE COMMERCIALE.

Voici quelques rapprochemens sur les importations en Angleterre, en Belgique et en France, en 1832 et 1842, des cotons, des sucres et des cafés, ces importants produits tropicaux, principal élément du commerce de long cours :

L'Angleterre importait, en 1832, 118 millions de kilogrammes de cotons; 186 de sucre et 10 1/2 de café, en 1842, ces quantités respectives devenaient : 217 millions, 199 et 13.

La Belgique, en 1832, importait 5 millions de kilogrammes de coton; 13 1/2 de sucre et 22 1/2 de café. En 1842, c'était : 6 millions, 22 1/2 et 24 1/2.

La France a importé, en 1832, 33 millions 1/2 de kilogrammes de coton; 81 de sucre et 10 1/2 de café, et, en 1842 : 57 1/2, 86 et 15.

Ainsi, l'accroissement a été : Sur le coton, de 84 pour 100 en Angleterre, de 87 en Belgique, de 72 en France; sur le café, de 24 pour 100 en Angleterre, de 85 en Belgique et de 43 en France; et enfin, sur le sucre exotique, de 6 1/2 pour 100 en Angleterre, de 67 en Belgique et de 6 1/2 en France.

La consommation par tête, en 1842, de ces deux dernières denrées, était : pour l'Angleterre, de 0' Keil. 50 de café et de 7 kil. 60 de sucre, pour la Belgique, de 6 kil. de café et de 5 kil. 50 de sucre, et pour la France, de 0 kil. de café et de 2 kil. 50 de sucre. Si l'on ajoute à la consommation en France en sucre colonial, celle qu'a donnée jusqu'à ce jour le sucre indigène, on trouve qu'elle s'élève approximativement en total à 3 kil. 45 par tête. Elle dépasse ainsi la moitié de celle de la Belgique et approche très-près de la moitié de la consommation anglaise.

### EXTERIEUR.

#### AUTRICHE.

VIENNE, 23 janvier. Notre famille impériale a été plongée dans le deuil par le décès de S. A. I. Mlle l'archiduchesse Marie-Caroline, fille aînée de S. A. I. l'archiduc Reynier, vice-roi de l'état lombard-venitien, laquelle est morte subitement cette nuit. La princesse défunte était née le 6 février 1821 et se trouvait depuis peu la fiancée du prince Eugène de Savoie-Carignan. Il est vrai qu'elle était depuis longtemps souffrante, ce qui retardait plusieurs fois le départ de la famille archiducal; mais si ce mal donnait des appréhensions pour un avenir éloigné, on ne concevait encore nulle inquiétude, et l'on ne s'attendait point à une si prochaine catastrophe. Il va sans dire que ce cas de deuil a mis promptement fin dans les premiers cercles aux réjouissances à peine commencées du carnaval, même le grand bal annoncé pour ce soir chez l'ambassadeur d'Angleterre est déjà contremandé. Les deux théâtres de la cour demeurent aussi fermés.

TRIESTE, 17 janvier. On annonce de la Méditerranée qu'entre les bâtimens autrichiens, des bateaux à vapeur turcs, français et anglais, de même qu'un navire de guerre américain, donnent la chasse aux pirates. On dit que les cadavres sans têtes qui flottaient sur la mer, appartenant à l'équipage d'un bâtiment suspect avisé dans les eaux de Malaga, et l'on ajoute à cela la conjecture qu'il est tombé entre les mains des Turcs ou des Américains, qui ont fait promptement justice des pirates. On se souvient qu'autrefois les Américains étaient dans l'usage de suspendre aux mâts les pirates qu'ils avaient saisis. C'est ainsi que l'on vit, il y a peu d'années, entrer dans le port de la Havane une corvette américaine au cordage de laquelle pendaient une douzaine de fruits pareils. Les Américains appellent ce procédé droit de mer.

#### PRUSSE.

BERLIN, 26 janvier. On a reçu maintenant des éclaircissements sur les bruits qu'on avait répandus au sujet des troubles qui auraient eu lieu à Posen. Voici en quelques mots ce qui en est : 31 déserteurs russes qui se trouvaient dans cette dernière ville ont tout-à-coup été arrêtés, et il paraît même qu'à cette occasion, l'autorité avait pris des mesures de précaution militaires. Il y a à Posen plus de 2000 déserteurs russes qui sont employés en partie aux travaux des fortifications et en partie chez des particuliers en ville, on avait donc tout lieu de s'étonner de l'arrestation de ces 31 personnes. Mais on apprend qu'ils appartenaient à la haute société de la Pologne russe, et que depuis longtemps ils étaient soupçonnés d'être les auteurs de menées secrètes, qui toutefois ne trouvèrent pas de sympathie en ville.

D'un autre côté, on est disposé à croire, que ces déserteurs agissent d'après les ordres supérieurs, et que cette masse de déserteurs russes ne franchissent la frontière que dans le but de démontrer la nécessité de renouveau le Cartel entre les deux gouvernemens. Du reste, la tranquillité publique dans notre ville n'a pas été troublée le moins du monde.

### ANGLETERRE.

LONDRES, 29 janvier. Il y a eu aujourd'hui à 2 heures un conseil de cabinet au Foreign-Office, tous les ministres y assistaient; dans ce conseil, la rédaction du discours du trône pour l'ouverture de la session du parlement a été arrêtée avant de le soumettre à l'approbation de la reine dans le conseil privé que S. M. tiendra mercredi dans l'après-midi au palais de Buckingham, où la cour arrivera dans la matinée.

Lord John Russell, le vicomte Palmerston et quelques-uns des principaux membres de l'ancien ministère doivent tenir une conférence demain. Il y aura mercredi ou jeudi une réunion générale de tous les membres whigs radicaux qui font partie de la chambre des communes, pour arrêter la marche que devra suivre l'opposition, et surtout pour s'entendre sur l'amendement à présenter à l'adresse.

DUBLIN, 26 janvier. La cour du banc de la reine a entendu le 26, les dépositions des derniers témoins à charge dans l'affaire de M. O'Connell et de ses amis. Le lendemain M. Sheil, avocat de M. John O'Connell, a pris la parole et a prononcé un discours qui a produit sur tout l'auditoire une profonde impression.

### ESPAGNE.

SARRAGOSSA 23 janvier. Le capitaine-général a voulu réorganiser la garde nationale de Saragosse, conformément aux termes de la capitulation qui avait été faite par le général Concha, c'est à dire, qu'il ne voulait admettre dans les cadres que les habitans en état de payer 50 réaux de contribution. La population n'a pas voulu se prêter à cette combinaison. Le capitaine-général a cru devoir alors publier la loi martiale. Le peuple a répondu à cet acte de vigueur en tirant sur l'escorte du capitaine-général qui a fait feu. Il en résulte 3 morts et 8 à 10 blessés. Les groupes se sont dispersés à l'instant même, et, au départ du courrier, la tranquillité était rétablie. Le capitaine-général, par suite de cet événement, avait ordonné le désarmement de toute la garde nationale. Ce désarmement s'opérait avec beaucoup d'ordre, et tout fait espérer que ce mouvement n'aura pas de suites.

### FRANCE.

PARIS, 30 janvier. Hier 29 janvier, à 9 heures du soir, la grande députation de la chambre des députés, chargée de présenter au roi l'adresse en réponse au discours du trône, a été reçue par S. M. LL. AA. RR. le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc de Montpensier, se tenant à droite et à gauche du trône.

Après la lecture de l'adresse qui a été faite par M. Sauzet, le roi a répondu :

« MM. les députés, j'entends avec une vive satisfaction que la chambre des députés apprécie au même degré que moi, tous les biens dont la France jouit aujourd'hui. Cette juste appréciation est un gage de plus donné à leur durée. Vous savez que je réponds toujours avec confiance et bonheur au loyal concours dont vous me renouvelez l'assurance. C'est la continuation de cet accord de tous les pouvoirs de l'état qui rend chimériques les coupables espérances que les ennemis de nos institutions s'efforceraient et vain de ranimer.

« Je suis bien touché des sentimens que vous m'exprimez pour ma famille et pour moi. Tous mes fils et petits-fils, appelés comme moi par le vœu national et la loi qui en est émanée, à succéder éventuellement au trône constitutionnel que j'occupe aujourd'hui, continueront à se montrer dignes de cette haute mission, par leur entier dévouement à la France, à nos institutions et à ses libertés dont elles sont la véritable garantie. »

Cette réponse a été accueillie par les cris répétés de *vive le roi!* Un grand nombre de membres de la chambre s'étaient joints à la grande députation.

On écrit de Paris, le 30 janvier :  
« Le Constitutionnel annonce ce matin que le ministère s'est occupé de la question de dissolution des chambres, et que, dans les cercles politiques, on considère cette mesure comme prochaine.

« Je puis vous assurer qu'il n'en est rien, et que cette mesure est impraticable avant le vote des budgets. Comme je vous l'ai dit, le ministère prépare en ce moment les projets de loi sur les chemins de fer, dont les chambres seront très-prochainement saisies.

« La commission nommée aujourd'hui pour l'examen des crédits supplémentaires ne renferme aucun membre de l'opposition. On a blâmé beaucoup l'établissement des bateaux à vapeur transatlantiques et surtout la mauvaise construction de ces bâtimens.

« Vous vous rappelez ce que je vous ai écrit dimanche sur ce que M. Guizot avait dit de M. de Salvandy; eh bien, je puis vous assurer maintenant que celui-ci n'a pas fait attendre sa réponse, et qu'il vient d'envoyer au roi sa démission d'ambassadeur à Turin.

« M. de Salvandy a pris cette résolution après s'être entendu avec M. le comte Molé, qui en veut plus que jamais au cabinet actuel. M. Molé circonviendrait beaucoup de membres conservateurs sur lesquels il a conservé une grande influence.

« La démission des quatre députés légitimistes est trop tardive pour produire de l'effet; il est probable que s'ils l'avaient donnée avant le vote sur l'amendement de M. de Lasteyrie, cet amendement aurait été adopté. Mais M. Berryer hésitait, parce qu'il n'est pas sûr de sa réélection. M. Berryer n'a été élu la dernière fois à Marseille qu'à 40 voix de majorité. La fois précédente il en avait eu plus de 120. Les nouveaux électeurs ne lui sont pas favorables, et le gouvernement est décidé à combattre sa réélection, et à lui préférer même un membre de la gauche, s'il s'en présentait. Cependant, quand bien même M. Berryer succomberait à Marseille, les portes de la chambre ne lui seraient point fermées. Un de ses amis, M. de Suriau, député légitimiste, lui céderait sa place.

« La réélection de M. le duc de Valmy à Toulouse, et celle de M. de Lamoignon à Ploërmel ne sont pas douteuses. Le duc de Valmy a été nommé avec l'appui du ministère, mais dans un sens arrangé de manière à faire de son collègue un espèce de *bourgeois-pourri*. »  
Le journal légitimiste publie la note suivante : « On assu-

re que les jeunes gens des écoles doivent se rendre en masse chez M. de Châteaubriand, pour opposer un éclatant hommage à la flétrissure que M. Saint-Marc de Girardin et que les députés ministériels viennent de décréter contre lui.

On assure que MM. Janvier, de Belleyme et quelques autres députés qui ont été légitimistes et qui se sont ralliés au gouvernement actuel, n'ont pas pris part au vote du dernier paragraphe de l'adresse.

La *Démocratie pacifique*, feuille de l'extrême opposition, a plus d'honnêteté et d'impartialité que les autres organes de parti. Après avoir déclaré franchement qu'elle ne sympathise point avec M. Guizot, elle ajoute: «Après avoir exprimé sur le caractère et la politique de M. Guizot, nos opinions déjà bien connues, disons que les clameurs de l'opposition contre ce ministre, le vacarme par lequel on étouffait sa voix, les insultes qu'on lui lançait de tous les bancs, ont offert pendant plus de deux heures un spectacle scandaleux et déplorable. Il était affligeant de voir un homme considérable, un orateur éminent obligé de soutenir une lutte physique pour se faire entendre, pour répondre à des accusations dirigées contre sa personne.

«On veut épuiser mes forces, disait M. Guizot, quand par intervalle sa voix dominait le tumulte, mais on n'épuisera pas mon courage. J'admire les progrès que vous faites faire à la liberté de la tribune. Nous n'avons pas l'esprit faussé par les points de vue exclusifs des partis. Nous ne consultons ici que l'impression spontanée de notre âme. Eh bien, l'oppression que vous exercez la gauche, la conduite brutale des amis de la liberté nous a remplis d'indignation. Elle a opéré chez nous, comme dans beaucoup d'esprits sans doute, une réaction favorable au ministre des affaires étrangères. Avec de pareilles séances, si elles devaient se renouveler souvent, l'opposition ferait un miracle, elle rendrait M. Guizot populaire.»

On croit que M. de Glucksberg, qui vient d'arriver à Paris, ne retournera pas à Madrid et qu'il va être nommé ministre plénipotentiaire dans une des cours de l'Allemagne.

On lit dans le journal allemand de Paris, le *Vorwaerts*: «On parle d'une grande expédition qui aurait lieu au mois de mars en Algérie, et à laquelle assisteront plusieurs officiers étrangers qui ont obtenu à ce sujet l'autorisation du gouvernement français.»

On lit dans le *Courrier Français*:  
Malgré les préoccupations impérieuses de la discussion de l'adresse, on a recueilli à la chambre, dans les conversations particulières, des paroles d'un noble intérêt pour la cause dont nous avons les premiers entretenus le public, celle de l'un des membres de la famille de l'empereur Napoléon. Si nous sommes bien informés, le cabinet tout entier et un grand nombre de membres des deux chambres sont disposés à prendre en considération la situation pénible du frère de l'empereur; on dit même que les plus hauts témoignages de sympathie ont été transmis à cette illustre infortunée. Un mémoire, qui se distribue depuis quelques jours et qui est entre nos mains, expose brièvement de quelles énormes spoliations le prince a été victime au temps des réactions politiques. Au reste, le frère de Napoléon ne récrimine point contre un passé qui a frappé tant d'autres têtes; il se borne à demander à son pays une assistance qu'il ne peut ni réclamer ailleurs, ni accepter d'une autre main que de la main souveraine de la France. Le gouvernement avait accordé à la veuve de Murat une pension viagère, éteinte au bout de quelques mois par la mort prématurée de l'ancienne reine de Naples. C'est des frères de l'empereur qui est resté constamment fidèle à la fortune de la France; l'officier de marine estimé dans sa jeunesse; le roi qui, surpris par une couronne, n'a laissé chez l'étranger que des souvenirs de généreuse bonté; le général qui, blessé la veille de Waterloo, resta le dernier sur le champ de bataille et rallia nos derniers bataillons, celui-là n'a-t-il pas mérité que le pays répare, pendant qu'il en est temps encore, les désastres que trente ans de luttes et d'exil ont accumulés autour d'une existence autrefois si brillante et sur laquelle pèsent aujourd'hui la vieillesse et le malheur?

**BELGIQUE.**

On écrit de Bruxelles, 31 janvier. M. Angillis, représentant de Courtrai, et ancien membre des Etats-Généraux est mort hier subitement, frappé d'apoplexie, dans son domicile, rue du Parchemin.

Cinq sections de la chambre sur six, ont terminé l'examen du projet de loi sur les tabacs, et nommé leurs rapporteurs à la section centrale. Les membres nommés sont: MM. de Theux, Lys, Sigart, de Corswarem et Simons.

La santé de M. le ministre de la guerre s'améliore; cependant, la congestion cérébrale dont il a été atteint, amènera une longue convalescence, et il est à craindre que M. Dupont ne puisse se livrer de longtemps au travail. C'est du reste un travail opiniâtre et persévérant, que l'on donne pour cause à sa maladie.

Une personne venue directement de Bruxelles, annonçait positivement en bourse, que le projet de loi sur les tabacs, sera retiré aujourd'hui ou demain.

On ajoutait que quelques fabricans, formant corps à part, consentent en retour à une augmentation sur les droits d'entrée, qui seraient portés à fr. 15, taux trop élevé encore pour rendre possible le commerce des tabacs, en présence de la concurrence de la Hollande. (Journal du Commerce d'Anvers.)

**VARIÉTÉS.**

**MISSIONS PROTESTANTES DANS L'AFRIQUE MÉRIDIIONALE.** (1)

Entre le 23<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> degré de latitude, limité vers le tropique du capricorne par le Sahara méridional et le pays des Damara, s'étend le territoire des grands Namaquas, qu'aucun Européen n'avait visité avant le début de ce siècle. C'est sur ce point que se dirigèrent, en janvier 1806, les deux Albrecht, missionnaires de la société de Londres. Le pays des grands Namaquas est des plus désertés et des plus tristes que l'on puisse voir: il se compose de plaines dépourvues de végétation. Le ciel sans nuages, des rivières sans eau, une terre sans culture, voilà quel est l'aspect de

cette monotone contrée. Des rivières la traversent, mais leur lit est presque toujours à sec. Souvent des années entières se passent sans qu'elles recommencent à couler. Dans les temps de grande canicule, et lorsque les étangs ont été desséchés, les naturels s'assemblent et creusent des puits on des trous jusqu'à une profondeur de vingt pieds, et en tirent une eau généralement saumâtre. Pour la puiser, ils disposent des branches d'arbre dans l'excavation afin de s'en servir de marchepied pour arriver au niveau du réservoir. De là ils la remontent dans des vases de bois et la versent ensuite dans une auge où les bestiaux haletans viennent se désaltérer.

Sous ce ciel d'airain, les pluies d'orage sont une bonne fortune vivement désirée. Cependant la tempête est quelquefois si violente que les nuages rasent le sol sans laisser échapper une seule goutte d'eau. D'autres fois, les cataractes de ciel ne descendent que sur un point de ce vaste désert, et en font presque à l'instant une oasis de verdure au milieu de ces solitudes stériles. On y voit peu de sources, et dans le nombre, il en est de chaudes et de salées: le sol est si imprégné de salpêtre, qu'il craque sous les pieds comme s'il était tapissé d'une gelée blanche. En général, la charpente du terrain est du granit recouvert de sables et de cailloux; on dirait une mer d'où les eaux se sont retirées. Le quartz est si abondant et il jette un tel éclat, quand le soleil le frappe, que l'œil de voyageur en est ébloui et fatigué.

Les grands Namaquas semblent appartenir à la même race que les Hottentots, et le dialecte diffère peu entre les deux peuples. On ne retrouve chez ces riverains du fleuve Orange, ni l'esprit belliqueux, ni l'activité remuante des Cafres. L'influence envrante du climat les a rendus mous, paresseux, apathiques. Aussi n'ont-ils jamais essayé de se défendre contre les invasions de leurs voisins et les déprédations des matelots qui fréquentent Angra, Piquena et les autres havres de la côte occidentale. D'après une opinion fort accréditée chez eux, les hommes qui portent chapeau (c'est ainsi qu'ils nomment les blancs) doivent être considérés comme une race cruelle, aussi redoutable que le lion, et dont il faut fuir le contact à l'égal de celui d'une bête féroce. Il est impossible que cette opinion n'ait pas eu pour motif et pour origine des épisodes de violence dont le pays des grands Namaquas a été le théâtre. Les déserteurs du Cap ont dû plus d'une fois y entrer le mousquet à la main, et marquer leur passage par le meurtre et le pillage.

On comprend combien ces circonstances devaient rendre plus difficile à des hommes de paix l'abord de ces contrées et la conversion des indigènes. Aussi les premiers missionnaires qui y pénétrèrent eurent-ils beaucoup à souffrir. Leur voyage ne s'accomplit qu'au milieu d'énormes fatigues et d'incessantes privations. Ils n'avaient pas assez de bœufs pour trainer leurs chariots, et plus d'une fois les vivres leur manquèrent. Heureusement ils trouvèrent sur leur chemin Cornelius Kok, l'un des plus infatigables missionnaires de l'Afrique méridionale, qui les aida et les assista dans leur entreprise. Aux approches du pays des grands Namaquas, Chrétien Albrecht s'était détaché de la caravane pour aller sonder le terrain; à son retour, les deux frères s'y engagèrent résolument et y fondèrent deux stations dans le voisinage du Kraal ou village qu'occupait un bandit, célèbre dans l'histoire des missions, sous le nom de l'Africain. Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'existence de cet homme et sur les circonstances qui l'accompagnèrent.

L'Africain appartenait à la famille des Jager, puissants dans ces régions. Il paraît que cette famille était d'origine hottentote, et qu'avant les progrès des colons hollandais, elle commandait dans les environs du Cap. Les Jager n'avaient pas d'abord quitté le pays fertile pour la zone ingrate qui s'étend au sud et au nord du fleuve Orange; ils avaient accepté le patronage d'un des premiers fermiers qui s'établirent entre les monts Wirtemberg et les monts Winterhoek. L'Africain devint un intrépide gardien de troupeaux: le courage avec lequel il défendait la propriété de son maître contre les déprédations des Cafres fit régner dans ses domaines une sécurité inconnue ailleurs. Quoique engagé au service d'un blanc, l'Africain n'en conservait pas moins sur sa tribu une puissance souveraine, et le fermier hollandais, magistrat du canton, avait ainsi autour de lui une sorte d'armée dévouée à ses intérêts. Si ce maître avait su répondre à tant de zèle par de bons procédés, ils est à croire que la famille de l'Africain se serait fixée à jamais dans les limites de la colonie, et que sa tribu se fût rangée parmi celles des Hottentots sédentaires; mais des outrages, des sévices trop habituels aux fermiers, vinrent bientôt réveiller dans le cœur du chef sauvage des pensées de vengeance et de révolte. On viola sa fille, on tua l'un de ses enfans, on ne donna qu'une nourriture insuffisante à lui et aux siens. Le réveil de cet homme fut terrible. Pour rendre ses compagnons redoutables aux voleurs de troupeaux, on les avait pourvus de fusils; ils s'enfuirent en armes. On voulut transiger avec eux; ils s'y refusèrent et gardèrent une attitude hostile. Cependant jusque-là il n'y avait point eu de voies de fait, et sans l'imprudence du fermier, la tribu des Jager se serait paisiblement retirée. Malheureusement cet homme se souvint qu'il avait été le maître et voulut parler en maître. Il ordonna à l'Africain et à son frère Titus de venir lui parler, et les reçut sur le seuil de sa demeure. Prévoyant quelque violence, Titus avait pris son fusil et le tenait caché. La précaution ne fut pas vaine. A peine les deux indigènes se trouvaient-ils en présence de leur ancien maître, que celui-ci fondit sur l'Africain et lui porta des coups furieux. A ce spectacle, le frère ne put se contenir et fit feu presque à bout portant sur le fermier, qui tomba mort. Ensuite ils pénétrèrent dans la maison, malgré les cris de sa famille, s'emparèrent des armes qui s'y trouvaient, rallièrent leur tribu et gagnèrent les bords du fleuve Orange, où ils se trouvaient à l'abri de toute poursuite.

Le gouvernement colonial essaya, à diverses reprises, d'obtenir la réparation de ce meurtre; il offrit des récompenses et envoya des détachemens, mais personne n'osa s'engager dans la contrée où l'Africain avait pris asile. Les fermiers essayèrent alors de susciter à ce chef une diversion sur les lieux même, et d'armer contre lui une peuplade de métis que gouvernait un nommé Bérard. Il s'ensuivit une longue guerre, marquée par des crimes et des meurtres. Bérard et sa troupe furent soutenus par les subsides des colons; l'Africain était armé par des guerriers de vengeance contre les instigateurs des hostilités. Plus parut-il plus d'une fois en armes sur la lisière occupée par des établissemens européens, signa-

lant son passage par le pillage et par l'assassinat. L'Africain devint alors un objet de terreur, non-seulement pour les premiers du sud, mais encore pour les peuplades du nord. Ceurs yeux un ennemi commun; toutes les populations fuirent à son approche, et son nom pénétra, sur les ailes de la rumeur, jusque dans les solitudes centrales. Le missionnaire Moffat raconta que plus tard, se trouvant avec l'Africain en sence d'un chef puissant des Namaquas, celui-ci ne put maîtriser l'effroi que lui causait la présence de ce redoutable bandit. «Voilà un homme, disait le chef Namaqua au missionnaire, en lui montrant le Jager, ou plutôt voici un lion, qui a le pouvoir de faire fuir les habitans de nos hameaux, du moment qu'ils l'entendent rugir. Moi-même, ajoutait-il en se frottant la poitrine, j'ai souvent déserté mon camp à son approche, entraînant les miens vers la montagne ou vers le désert, et l'œil de cet homme m'intimidait et tant je craignais de tomber entre ses mains.»

(La suite à un prochain numéro.)

**Théâtre-Royal-Français.**

Samedi 3 février, représentation N° 97.

**GUILLAUME TELL,**

Grand opéra en 4 actes, paroles de M. Jouy, musique de Rossini.

L'administration a l'honneur d'informer le public que l'opéra de Guillaume Tell se termine par le grand air D'Arnold (asile Héritaire) ainsi que par le grand air de l'Académie Royale de Musique à Paris.

On commencera à SEPT heures.



**POSE DE DENTS MINÉRALES DIAPHANES.**

M. DENTZ Fils, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, compte être à La Haye, lundi prochain 5 de ce mois, de 11 à 4 heures, au N° 18, où l'on pourra le consulter pour la pose des Dents minérales Diaphanes, le Plombage des Dents Cariées avec le Plombage Anodin et autres opérations concernant son art.

**DEMANDEZ** chez MM. les pharmaciens le meilleur remède épispastique d'Albospayres, qui vous entretenir vos vésicatoires sans odeur ni douleur.

Dépôts: à Alkmaar, chez J. A. Peeters; Amsterdam, H. K. Smit; Anvers, F. Romeyn; Bois-le-Duc, J. Straatman; Dordrecht, Van Wageningen; Rotterdam, P. J. B. Schultze; Groningue, J. H. N. Van Wermeskerken; Leyde, van Tricht; Middelbourg, Blacke de Ligny et Van Bakelgem; Rotterdam, F. E. van Santen Kolff; La Haye, Mouton et Fils; Tiel, J. M. van Olat; Tilburg, H. Martens; Utrecht, A. P. Milius; Vlaardingue, P. K. Drossaert; Zierikzee, J. H. Ochtmans; Breda, Goorberg; Nymègue, J. H. Coenen et Van der Vliet; Deventer, Smeenk.

**Cours des Fonds Publics.**

Bourse d'Amsterdam du 31 Janvier.

	Int.	Cours 30 janv.	ouvert.
Dette active	5	100	100
Dito dito	2 1/2	55 1/2	55
Syndicat	4 1/2	94 1/2	94
Dito	3 1/2	79 1/2	79
Société de Commerce	4 1/2	109 1/2	109
Dito nouvelle	4 1/2	—	—
Emprunt de 1836	4	—	—
Dito des Indes	5	99 1/2	99
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	95 1/2	95
Dito de Harlem	—	71 1/2	71
Dito de Rotterdam	—	71 1/2	71
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1793 & 1816 5	—	108 1/2	108
Dito dito 1823 & 1829 5	—	78 1/2	78
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dito	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	99 1/2	99
Emprunt de 1840	4	—	—
Id. chez Stijglitz et Comp.	4	—	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	6	—	—
Espresso	—	—	—
Ardoins	5	21 1/2	21
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—
Cons. Ann.	3	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Actions 1836	—	—	—
Cons. Ann.	5	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	48 1/2	48

Bourse de Paris du 30 Janvier.

	Int.	Cours 29 janv.	ouvert.
Cinq pour cent	—	124 3/4	124
Trois pour cent	—	82 1/2	82
Emprunt Ardoins	—	30 1/2	30
Anc. différ.	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Certificats Falconet	—	406 90	406
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	5	—	—
Dito	3	—	—
Banque belge	—	690 00	690
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 31 Janvier.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % ». Dette différée ancien, 7 % ». — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, 6 % ». Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, sans variation. — Coupons de la Bourse.

Bourse de Londres du 29 Janvier.

3 % Consol. 97 1/2 ». — 2 1/2 % Holl., 55 1/2 ». — 5 % 101 1/2 ». — 5 % Emp. ». — Esp. 5 % 23 1/2 ». — Id. 3 % ». — Port. 5 % ». — Russie, 5 % ».

LA HAYE, chez Leopold Loebenberg, Laga Nieuwe.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD, Beuyssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RYK SWOON, Houtmarkt.